

Repousser l'âge moyen de départ à la retraite devrait autoriser une amélioration du taux d'emploi des seniors

Des travaux du pôle de recherche en économie de l'EDHEC Business School permettent d'éclairer quelques aspects du débat actuel sur la réforme du système de retraite et le soutien à l'emploi des seniors. Ces deux problématiques apparaissent indissociables, et il semble souhaitable que toute réforme du système de retraite soit associée à une politique d'emploi adaptée. En cela, il y a accord avec **Monsieur le Ministre Laurent Wauquiez pour qui le taux d'emploi des seniors est "aussi lié à l'âge légal de départ en retraite"** (AFP).

Le faible taux d'emploi actuel chez les 55-59 ans ne doit pas constituer un frein au retardement de l'âge moyen de départ en retraite. Les travaux de l'EDHEC illustrent qu'**un âge de départ retardé peut conduire à significativement réduire les destructions d'emplois parmi les 55-59 ans et donc à augmenter le taux d'activité des seniors**. Un âge de départ en retraite retardé peut en effet conduire les entreprises, qui font face à un environnement économique incertain, à choisir de maintenir en poste et d'investir dans leurs travailleurs âgés qui ont accumulé des compétences spécifiques à l'entreprise. La décision de l'employeur repose non seulement sur le coût instantané à se séparer du salarié, mais aussi sur le coût futur induit par l'éventuel recrutement ultérieur d'un nouveau salarié (coûts de recrutement et de formation) si les perspectives d'activité le justifient. Ce second coût, nul pour quelqu'un qui s'apprête à partir à la retraite, peut devenir très significatif si on rallonge son horizon de vie sur le marché du travail. Ainsi, une augmentation de l'âge moyen de départ en retraite peut stimuler l'emploi des seniors. L'évaluation chiffrée par les travaux de l'EDHEC souligne notamment que, en retardant d'un an l'âge effectif de départ en retraite, on peut espérer une progression supérieure à 5 points du taux d'emploi des 55-59 ans.

Cet allongement de l'âge moyen de départ en retraite peut prendre différentes formes en fonction notamment de la pénibilité du travail effectué. D'autres actions sont possibles en matière de politiques de l'emploi. Elles doivent plutôt viser le maintien en emploi des travailleurs en place, qui disposent d'un capital humain accumulé sur le poste. Il semble alors souhaitable de reconsidérer le système de protection de l'emploi des seniors : une taxation des licenciements décroissante avec l'âge, servant en retour à subventionner leurs embauches, peut être en mesure d'inciter les entreprises à retarder certains licenciements sans pour autant pénaliser encore plus la reprise d'emploi des seniors. En agissant ainsi, on favorise un report de la décision irréversible de se séparer d'un travailleur âgé lorsque les conditions économiques incitent dans une gestion de court-terme à cette séparation.

**Contact :**

Pour recevoir une copie de l'étude de l'EDHEC, veuillez contacter **Joanne Finlay**
Tél. : +33 (0)4 93 18 32 53 – E-mail : joanne.finlay@edhec.edu

A propos de l'EDHEC

Créée en 1906 et appartenant au club fermé des institutions reconnues internationalement à travers la « triple couronne » des accréditations EQUIS, AACSB et Association of MBAs, le Groupe EDHEC offre un éventail de formations au management destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises. Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Avec 4 700 étudiants, dont plus de 25% sont étrangers, et plus de 100 professeurs permanents, répartis sur ses trois campus à Lille, à Nice et à Paris, le Groupe EDHEC est classé parmi les meilleures écoles de gestion européennes depuis plusieurs années.

Dans le cadre de sa stratégie d'excellence internationale, le Groupe EDHEC a développé depuis 4 ans une politique innovante de la recherche, orientée vers les entreprises et le marché. Elle est organisée autour de pôles de recherche fondés sur l'expertise de son corps professoral.

Depuis février 2006, l'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle en économie de l'EDHEC sont de réaliser une recherche innovante et appliquée d'une part à des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part au marché du travail et à l'éducation. Trois grands programmes de recherche sont conduits au sein du pôle :

- i) Economie et gestion des risques, avec une attention particulière portée aux risques immobiliers et d'inflation ;
- ii) Evaluation et réforme des politiques publiques, un programme qui couvre le financement et la réforme de la protection sociale, les politiques de l'emploi et la compétitivité et le financement de l'enseignement supérieur ;
- iii) Gestion optimale de la dette de l'Etat.

EDHEC

ECONOMICS RESEARCH CENTRE

393-400 Promenade des Anglais - BP 3116 - 06202 Nice Cedex 3 - France
Tel. +33 (0)4 93 18 32 53 - Fax +33 (0)4 93 18 78 40